

Les tarifs de votre banque sont-ils justifiés ?

Les tarifs bancaires vont encore augmenter en 2017. Pourtant les banques ne rémunèrent pas nos dépôts qu'elles prêtent. Ces frais ne sont pas justifiés par la sécurité des dépôts mais par le manque de concurrence.

Les tarifs bancaires augmenteront de manière significative en 2017, et notamment les frais de tenue de compte. Les données du cabinet Sémaphore Conseil relayées par Les Echos dans un article paru le 14 octobre font état d'un tarif moyen qui s'élèvera à 18 euros par an, soit 6 euros de plus que l'année 2016 ou encore +50%. A cette augmentation s'ajoutent également les hausses de cotisation de carte bancaire et des tarifs des retraits déplacés selon des proportions qui varient d'un établissement bancaire à l'autre. Ces prix sont-ils justifiés au regard des prestations fournies ?

L'hypothèse d'un système bancaire normal : une banque coffre-fort avec service comptable

Dans un monde normal, les frais de tenue de compte ne sont ni plus ni moins que la contrepartie des services rendus par votre banque. Celle-ci vous propose un service de dépôt à vue. La banque promet de garder vos dépôts en sécurité. Elle s'engage à les restituer à n'importe quel instant. A la différence d'un dépôt à terme, votre argent doit donc être constamment disponible. Les dépôts à vue présentent un avantage certain en matière de sécurité. Il est donc logique que la banque facture des frais de tenue de compte et de comptabilité puisqu'elle enregistre vos retraits et dépôts en contrepartie d'un service dont l'utilité est avérée.

Mais nous ne sommes pas dans un monde normal

Mais nous ne sommes pas dans ce système bancaire "coffre-fort". Aujourd'hui, lorsque vous déposez votre argent, la banque ne se contente pas de le garder bien au chaud. Le système dit des "réserves fractionnaires" conduit les banques à prêter l'argent de vos dépôts à vue pour leurs propres profits. Indépendamment de la légitimité de cette pratique - qui est toujours discutée parmi les spécialistes des questions bancaires - ce système conduit nécessairement à reconsidérer les rapports entre les déposants et leurs banquiers.

Les réserves fractionnaires affaiblissent la sécurité et la disponibilité permanente des biens qui caractérisent un contrat de dépôt classique. Dans l'hypothèse où tout le monde chercherait à retirer son argent en même temps, certains ne pourraient pas accéder à leurs dépôts. Les liquidités manqueraient inévitablement.

C'est pourquoi les banques commerciales réclament toujours auprès des gouvernements et des banques centrales des mesures spéciales (contrôle des capitaux, liquidités, autorisation de suspendre la conversion des dépôts en liquide) lorsque surviennent des paniques bancaires, ainsi qu'on l'a vu en Grèce ou à Chypre.

Ce système fait peser un risque plus important sur vos dépôts puisque, dans ce cas de figure désormais, vous "mettez à disposition" des fonds que la banque va investir. Cela fait de vous, non plus un simple déposant, mais un prêteur de fait. Là encore, il n'est pas question ici de discuter la légitimité de ce mécanisme. Cependant une banque qui utilise vos dépôts pour émettre du crédit ne saurait appliquer les mêmes tarifs qu'une banque qui se contente de les garder sans que l'on puisse raisonnablement interroger la compétitivité de ses services.

Deux éléments de comparaison hors système bancaire

Prenons l'exemple d'un service comme VeraCarte. Cette entreprise propose de stocker votre argent sous la forme de métaux précieux ou de diamants tout en octroyant un moyen de paiement - une carte bancaire - pour disposer facilement de vos actifs. Il est donc possible de détenir des métaux précieux en bénéficiant du même degré de liquidité qu'un compte courant, le tout pour environ 13 euros par an.

Non seulement le prix est plus faible que la moyenne du secteur bancaire, mais le service est plus sécurisé. Epargner en métaux précieux protège des manipulations monétaires et de l'inflation. L'entreprise ne fait pas usage des réserves fractionnaires : elle ne prête pas vos dépôts. Votre argent est constamment disponible.

L'opérateur bancaire Compte-nickel constitue un autre élément de comparaison intéressant. Il fonctionne lui aussi sans réserves fractionnaires. Les frais de tenue de compte s'élèvent à 20 euros par an. Les banques à réserves fractionnaires offrent moins de garanties à leurs "clients" qui deviennent de fait leurs prêteurs, mais sont plus chères que des entreprises s'engageant à 100% de réserves.

Un secteur bancaire insuffisamment compétitif

Le marché français des dépôts à vue est donc insuffisamment compétitif. Cette situation s'explique essentiellement par l'aspect oligopolistique de l'industrie bancaire. Cet oligopole se maintient grâce aux multiples barrières réglementaires qui restreignent la concurrence dans le secteur. La principale barrière à l'entrée est sans doute l'agrément de la Banque de France qui conditionne l'accès à la profession de banquier. L'offre bancaire étant artificiellement raréfiée, il est aisé pour les entreprises établies de pratiquer des tarifs au-dessus des prix de marché.

Evidemment, le fait que la Banque centrale européenne applique aujourd'hui des taux d'intérêts négatifs contribue à augmenter le coût des services bancaires, puisque les banques répercutent naturellement ces taux sur leurs clients. En effet, une banque coffre-fort qui veut abriter les dépôts de ses clients à la Banque centrale se voit facturer par cette banque centrale des frais. Mais ce n'est pas le cas des grandes banques commerciales françaises qui, bien au contraire, prêtent plus que les dépôts. Le secteur bancaire français est donc insuffisamment compétitif et pratique des prix que nous jugeons aujourd'hui anormalement élevés. Les consommateurs de services financiers devraient donc sérieusement envisager de solliciter d'autres options pour sécuriser leurs dépôts au meilleur coût.

Pour plus d'informations et de conseils de ce genre, c'est ici et c'est gratuit